



INFO

CIRCULAR/CIRCULAIRE NO. 04/14

FILE/ DOSSIER: 35-1

TO/À: ALL BRANCHES / TOUTES LES FILIALES DATE: 23 April / avril 2014

SUBJECT/ OBJET: Last Post Fund / le Fonds du Souvenir

Comrades:

Camarades,

Since its founding in 1909 and to the present, the Last Post Fund (LPF) has provided dignified funerals and burials for Veterans who, at the time of their death, had insufficient financial means. Over time, the Federal Government initiated the Veterans Funeral and Burial Program to provide grants to eligible Veterans to provide them with a dignified funeral and burial. The LPF administers this Program on behalf of Veterans Affairs Canada (VAC).

Although the LPF receives donations from benevolent citizens across Canada who wish to assist the LPF in its endeavours, the LPF has only recently launched a nation-wide fundraising campaign. Donations are required to support programs that are not funded by the Federal Government including funeral and burial assistance to Veterans who remain ineligible for the VAC program, the marking of unmarked graves, maintaining and operating the National Field of Honour in Pointe Claire, QC and for its commemoration activities including on November 11th at the National Field of Honour. The LPF also operates columbaria in Halifax and Winnipeg and maintains Fields of Honour in Newfoundland-Labrador, New Brunswick, Ontario, Manitoba and British Columbia.

Jusqu'à ce jour, et ce depuis sa création en 1909, le Fonds du Souvenir (FS) veille à ce qu'aucun vétéran ne soit privé de funérailles et d'une inhumation dans la dignité à cause d'un manque de ressources financières au moment du décès. Au fil du temps, le gouvernement fédéral a mis sur pied le Programme de funérailles et d'inhumation qui verse une aide financière à tout vétéran éligible pour des frais de funérailles et d'inhumation dans la dignité. Le FS administre ce programme au nom des Anciens Combattants Canada (ACC).

Bien que le FS reçoive des dons provenant de citoyens généreux de partout au Canada qui désirent aider le FS à mener à bien sa mission, le FS a tout récemment lancé une campagne nationale de levée de fonds. Ces dons sont nécessaires pour défrayer les programmes qui ne sont pas subventionnés par le gouvernement fédéral, tels : les funérailles et l'inhumation de vétérans qui sont inéligibles au programme des ACC; la pose de pierres tombales sur les sépultures qui en sont dépourvues; l'entretien et l'exploitation du Champ d'honneur national situé à Pointe-Claire, Qc; et les activités commémoratives y compris le 11 novembre au Champ d'honneur national. Le FS exploite des columbariums provinciaux à Halifax et Winnipeg, et entretient des champs

The LPF created a program to mark the graves of Veterans that have remained unmarked for five years. This program receives some assistance from VAC but the LPF has the responsibility to raise funds and pay for such markers. Legion members across Canada usually notify the LPF as to the location of these unmarked graves.

Although the Federal Government has recently approved the eligibility of all Veterans who meet the means test for the Funeral and Burial Program, the LPF must still rely on donations to ensure that it can continue to operate and manage the National Field of Honour, maintain the Grave Marking Program, and run its annual commemoration services on November 11th at the National Field of Honour.

The LPF is asking for your financial support. Dominion Command encourages all Branches to give favourable consideration to providing financial support to the LPF but please be advised that Poppy Funds are not permitted to be used for this. Kindly send your donations to the National Office of the LPF: see www.lastpostfund.ca Receipts for donations will be provided in a timely manner.

d'honneur locaux dans les provinces suivantes : Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba et la Colombie-Britannique.

Le FS a créé un programme dont l'objectif est d'installer une pierre tombale sur les tombes de vétérans qui en sont dépourvues depuis au moins cinq ans. Malgré qu'il reçoive un peu d'aide des ACC, le FS se doit de lever les fonds pour payer les pierres tombales. Les membres de la Légion de partout au pays sont habituellement ceux qui signalent au FS l'emplacement de ces sépultures sans pierre tombale.

Bien que le gouvernement fédéral ait tout récemment approuvé l'éligibilité de tout vétéran qui répond à l'évaluation des ressources financières au Programme de funérailles et d'inhumation, le FS doit toujours compter sur les dons pour l'exploitation et l'administration du Champ d'honneur national, du Programme de pierres tombales ainsi que des cérémonies annuelles commémoratives du 11 novembre au Champ d'honneur national.

Le FS fait appel à votre aide financière. La Direction nationale invite les filiales à prendre dûment en considération l'appui financier à donner au FS tout en tenant compte qu'il n'est pas permis d'utiliser les Fonds du Coquelicot à cet effet. Veuillez envoyer vos dons au Centre de service national du FS (consultez le site Web www.lastpostfund.ca). Un reçu officiel pour fins d'impôt sera émis pour chaque don reçu.



Gordon Moore
Dominion President / Président national